

Communauté de Communes du

Pays Sabolien

BUDGET PRIMITIF 2021



Rapport de Présentation du Budget Principal

Sommaire



Note liminaire	page 3
Section de Fonctionnement	
Dépenses de Fonctionnement	page 5
Recettes de Fonctionnement	page 15
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	page 23
Recettes d'investissement	page 28
Synthèse générale	
Tableaux de synthèse générale	page 32

Ce budget peut être résumé en version simplifiée (sans les écritures d'ordre) comme suit :

➤ **Section de Fonctionnement**

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
Mouvements réels	- 28 645 000,00 €	28 913 146,29 €	+ 268 146,29 €
Reprise anticipée des résultats antérieurs de 2020	-	2 224 853 ,71 €	+ 2 224 853 ,71 €
	-----	-----	-----
Résultat global de Fonctionnement	<u>- 28 645 000,00 €</u>	<u>31 138 000,00 €</u>	<u>+ 2 493 000,00 €</u>

➤ **Section d'Investissement**

Présentation détaillée

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
Mouvements réels (avec Restes à réaliser)	- 14 573 000,00 €	11 831 564,09 €	- 2 741 435,91 €
Reprise des résultats antérieurs 2020 (compte 001 en 2021)	-	+ 206 804,92 €	+ 206 804,92 €
Affectation des résultats (compte 1068 en 2021)	-	+ 41 630,99 €	+ 41 630,99 €
	-----	-----	-----
Résultat global d'investissement	<u>- 14 573 000,00 €</u>	<u>12 080 000,00 €</u>	<u>- 2 493 000,00 €</u>
	-----	-----	-----
Total	<u>- 43 218 000,00 €</u>	<u>43 218 000,00 €</u>	<u>+ 0,00 €</u>

Pour mémoire : Présentation hors restes à réaliser

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
Mouvements réels (hors restes à réaliser)	- 11 965 058,15 €	9 472 058,15 €	- 2 493 000,00 €

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 31 160 000€ (30 280 000 € au BP 2020).

A - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'établissent au total à 31 160 000 € et sont composées par des dépenses réelles (28 612 000 € plus les intérêts courus non échus (icne) pour 13 000 € et les provisions pour dépréciation de 20 000 €) et les dépenses d'ordre (dotations aux amortissements pour 800 000 € et virement à la section d'investissement pour 1 715 000 €).

1 - Les dépenses réelles de fonctionnement : **28 612 000€ (28 095 000 € au BP 2020)**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent dans l'édition M14 à 28 645 000 € et comprennent les icne (13 000 €) et les dotations aux provisions pour dépréciations de créances (20 000 €), ces deux derniers postes étant mentionnés au point 2 page 13.

De ce fait, les dépenses réelles détaillées, par compétence, s'élèvent à 28 612 000 € et sont décrites ci-après.

<i>N) Reversement sur impôts</i>	10 795 000 €	(10 780 000 € au BP 2020)
<i>(Natures 739211, 739113, 739223, 73916, 739117x)</i>		

Cette rubrique comprend principalement les attributions de compensation reversées aux 17 communes. En effet, suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU) en 2011, toutes les recettes fiscales des communes, liées à l'activité économique, ont été transférées à la Communauté de Communes.

Le reversement représente une somme globale de **9 001 579 €**, comme en 2020, les attributions de compensation permettent la neutralité de ce transfert de ressources. Les attributions ont ensuite évolué avec les différents transferts de compétences ultérieurs à 2011.

Cette rubrique prévoit le reversement conventionnel au SMAPAD pour 350 000 € (342 000 € en 2020) des recettes fiscales économiques n-1 provenant des entreprises implantées sur OUEST PARK.

Elle reprend aussi la DGF négative, estimée à 530 000 € en 2021 (pour une charge de 529 693 € au CA 2020) ainsi que le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2021 qui est estimé à 900 000 € en dépenses (idem au BP 2020 mais 814 851 € en réel).

Le tableau ci-après détaille l'ensemble des dépenses qui constitue ce chapitre de dépenses (Chapitre 014).

Chapitre	Nature/Service	DESIGNATION	Réalisé 2018	Réalisé 2019	BUDGET 2020	Réalisé 2020	BP 2021
1) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
CHAPITRE 014							
		Reversement de recettes fiscales aux communes (FPU)					
01	739211/40	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (Positives)			0		
	Antenne 01	Asnières sur Vègre	5 252,00	5 252,00	5 252	5 252,00	5 252
	Antenne 02	Auvers le Hamon	752 477,00	752 477,00	752 477	752 477,00	752 477
	Antenne 03	Avoise	5 211,00	5 211,00	5 211	5 211,00	5 211
	Antenne 04	Bailleul (Le)	89 289,00	89 289,00	89 289	89 289,00	89 289
	Antenne 05	Bouessay			0		
	Antenne 06	Courtillers	7 873,00	7 873,00	7 873	7 873,00	7 873
	Antenne 17	Dureil	264,00	264,00	264	264,00	264
	Antenne 07	Juigné sur Sarthe	33 013,00	33 013,00	33 013	33 013,00	33 013
	Antenne 08	Louailles	55 693,00	55 693,00	55 693	55 693,00	55 693
	Antenne 09	Notre dame du Pé	921,00	921,00	921	921,00	921
	Antenne 10	Parcé sur Sarthe	132 895,00	132 895,00	132 895	132 895,00	132 895
	Antenne 11	Pincé	4 012,00	4 012,00	4 012	4 012,00	4 012
	Antenne 12	Précigné	374 393,00	374 393,00	374 393	374 393,00	374 393
	Antenne 13	Sablé sur Sarthe	9 308 804,00	7 315 126,00	7 315 126	7 315 126,00	7 315 126
	Antenne 14	Solesmes	123 967,00	123 967,00	123 967	123 967,00	123 967
	Antenne 15	Souvigné sur Sarthe	881,00	881,00	881	881,00	881
	Antenne 16	Vion	100 312,00	100 312,00	100 312	100 312,00	100 312
	739113/40	REVERSEMENTS CONVENTIONNELS AU SMAPAD	385 523,00	387 181,00	342 000	341 533,00	350 000
		Péréquation nationale et Contribution nationale					
	739223/40	PRÉLÈVEMENT DU FPIC	698 495,00	826 041,00	814 851	814 851,00	900 000
	73916/40/CRFP	CONTRIBUTION REDRESSEMENT FINANCES PUBLIQUES	529 693,00	529 693,00	530 421	529 693,00	529 693
		Divers autres charge sfiscales					
	7391178/40	DÉGRÈVEMENTS A AUTO ENTREPRENEURS			5 451	5 450,99	7 000
	7391171/40	RESTITUTION SUR IMPOTS	2 741,00	4 403,00	6 000	5 574,00	6 728
		SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	12 611 709,00	10 748 897,00	10 700 302	10 698 680,99	10 795 000

E) Voirie 2 304 000 € (2 237 000 € au BP 2020)
 (Sous rubriques 822.1, 822.3, 816.1)

Les crédits seront globalement comparables à ceux du budget précédent, avec des frais de personnel estimés à 656 000 € (+ 16 000 €) et des frais généraux à 1 638 000 € (+51 000 €). Ils comprennent une reprise de crédits de 221 000 € (contre 110 000 €) nécessaires à l'entretien de la voirie dont une partie n'a pu être réalisée l'an passé.

E2) GEMAPI/Eau et Assainissement 179 000 € (132 000 € au BP 2020)
 (Sous rubriques 813.1 et 833.1)

Des contributions sont inscrites pour les syndicaux intercommunaux avec une enveloppe globale de 130 000 €.

Par ailleurs, les charges de personnel du service Eau et Assainissement doivent désormais transiter par le budget principal et elles sont prévues pour 49 000 €. Ces charges se retrouveront en recettes pour la même somme.

F à I) Services Environnement 707 000 € (l'essentiel des crédits se trouvent dans le budget annexe)
 (Sous rubriques 812.0 à 812.4 et 812.6)

Les dépenses et recettes sont inscrites dans un budget annexe « Gestion des Déchets Ménagers », dans le respect de l'instruction comptable M4. Cependant, pour faciliter la gestion, la paie est toujours inscrite et mandatée dans le budget principal.

Elle fait donc l'objet d'une refacturation trimestrielle par le budget principal au budget annexe afin que ce dernier retrace l'ensemble des coûts lui revenant.

Le crédit inscrit au budget principal correspond donc aux charges de personnel qui s'élèvent à 704 000 € et qui seront refacturées (cf page 18) au budget annexe de la Gestion des déchets Ménagers. Enfin, les frais financiers s'élèvent à 3 000 €.

I2) Service Public d'Assainissement Non Collectif 31 000 € (60 000 € au BP 2020)
 (Sous rubrique 812.5)

La Communauté de Communes est, pour la dernière année, l'intermédiaire pour les subventions accordées aux particuliers bénéficiaires de l'aide à la mise aux normes des installations de l'assainissement non collectif. Ces aides s'élèveraient à 20 000 € (idem au budget précédent), que l'on retrouve aussi en recettes de fonctionnement (page 19).

Les crédits relatifs aux contrôles (39 000 € en 2020) sont désormais retracés dans le budget annexe Assainissement. Comme pour la rubrique Eau et Assainissement (cf supra), les charges de personnel de ce service transitent par le budget principal (10 000 €).

K3) Pôle échange Multimodal 7 000 € (7 000 € au BP 2020)
(Sous rubrique 824.0)

Les dépenses correspondent aux charges financières (intérêts des emprunts).

L) Restauration et Production de repas 604 000 € (545 000 € au BP 2020)
(Sous rubriques 251.0, 251.2, 251.5)

Le service commun « Production de Repas, livraison pour la restauration collective » est exercé au travers d'un Budget Annexe. Cependant, pour faciliter la gestion, la paie chargée est toujours inscrite et mandatée dans le budget principal. Elle fait donc l'objet d'une refacturation par le Budget Principal au Budget Annexe afin que ce dernier retrace l'ensemble des coûts lui revenant. Le crédit inscrit au Budget principal en charges de personnel s'élève à 480 000 €. Parmi les autres dépenses, figure la restauration des agents aux Rives de Sablé pour 41 000 €.

Une subvention d'équilibre est prévue en charge exceptionnelle pour 57 000 € afin de faire face à une moindre activité causée par la pandémie. En 2020, une subvention exceptionnelle de 90 000 € a été versée par le budget principal à ce service commun.

L1) Médiathèque 572 000 € (583 000 € au BP 2020)
(Sous rubriques 321.5x, 321.6)

Les frais généraux de cette compétence représenteraient en 2021 la somme de 124 000 € (127 000 € en 2020). Les charges de personnel sont globalement prévues à 447 000 €, contre 455 000 € au BP 2020.

L2) Pôle culturel et Cinéma 115 000 € (28 000 € au BP 2020)
(Sous rubriques 3215, 314.2)

Les primes d'assurances pour les contrats Tous Risques Chantiers et Dommages Ouvrages sont prévues pour 48 000 € plus 1 000 € pour les frais d'insertion. Les intérêts d'emprunts sont prévus à hauteur de 51 000 €. 15 000 € sont également prévus pour indemniser des entreprises suite à la déclaration sans suite de la consultation pour le Pôle culturel Montreux.

M1) Enseignement musical 1 356 000 € (1 441 000 € au BP 2020)
(Sous rubriques 311.0, 311.1x, 311.3, 212.2, 212.4, 33 3 sauf xxx.x3)

Les frais généraux de ces services communautaires (Enseignement musical, CHAM, Stages de musique, Orchestre à l'école, ...) s'élèveraient à 99 000 € (89 000 € en 2020) et les charges de personnel seraient prévues à hauteur de 1 236 000 € (contre 1 284 000 € en 2020, pour 1 224 711 € réalisés).

Dans le cadre de la réalisation du Pôle Culturel Saint-Denis, la Maison des Arts et des Enseignements (MAE) comprenant l'enseignement musical, la danse, l'art dramatique, l'enseignement des arts et les arts plastiques, est installée dans l'ancienne école Gambetta. La mise à disposition de ces locaux par la Ville de Sablé-sur-Sarthe est gratuite. L'ensemble des aménagements spécifiques et les fluides sont pris en charge par la Communauté de communes.

M2) Enseignement danse **213 000 €** **(208 500 € au BP 2020)**
 (Sous rubriques 311.2x, 212.3, 33_8)

Les charges de personnel évoluent à 182 000 € (contre 178 000 € en 2020 et 174 819,14 € au CA 2021).

Les frais généraux pour ces prestations (Enseignement de la danse, CHAD, Stages de danse, ...) s'élèveraient à 30 500 € (idem en 2020) comprenant des montants identiques pour la Compagnie l'Éventail. Comme indiqué supra, depuis la fin de la location des modulaires de Danse, les studios sont, depuis la rentrée 2019, installés dans l'ancienne école Gambetta. L'école de Danse occupe notamment un étage.

L'ensemble des aménagements spécifiques et les fluides sont pris en charge par la Communauté de communes.

M3) Art dramatique **42 500 €** **(45 500 € au BP 2020)**
 (Sous rubriques 313.1x)

Les frais généraux pour ces prestations s'élèveraient à 7 500 € (7 500 € au BP 2020), les charges de personnel à 35 000 € (38 000 € BP 2020).

M4) Enseignements des Arts **49 000 €** **(52 000 € au BP 2020)**
 (Sous rubriques 312.1x, 33_6, 33_7)

Le budget de l'enseignement des Arts comprend des frais généraux pour 6 000 € (idem 2020) et des charges de personnel pour 22 000 € (idem 2020). Par ailleurs, un crédit de 21 000 € est prévu pour les associations telles que Maine Sciences (11 000 €) et l'Atelier Malicot (3 000 €).

M5) Arts Plastiques **79 000 €** **(87 000 € au BP 2020)**
 (Sous rubriques 312.2x)

Le budget prévoit des frais généraux à hauteur de 7 000 € (10 000 € au BP 2020), les charges de personnel s'élèveraient à 72 000 € (77 000 € au BP 2020 mais 70 735 € au compte administratif 2020).

B - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 31 160 000 € et sont constituées pour 31 138 000 € de recettes réelles, dont 2 224 853,71 € de résultats antérieurs (*compte 002*), les amortissements des subventions reçues étant prévus pour 22 000 €.

1- Les recettes réelles et les résultats antérieurs : 31 138 000€ (30 253 000 € au BP 2020)

Les recettes réelles de fonctionnement concernent donc :

N) Les Produits fiscaux, compensations fiscales et dotations de l'État 26 001 853,71 € (25 006 497,28 € au BP 2020)

Les résultats antérieurs non affectés sont compris pour 689 853,71 € contre 371 497,28 € l'an passé.

Les taux d'imposition 2021 seraient en évolution comme suit :

	<u>Taux 2020</u>	<u>Taux 2021</u>
▪ Taxe sur le Foncier bâti .	: 5,84 %	6,84 %
▪ Taxe sur le Foncier non bâti	: 11,66 %	13,66 %

Pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), le taux passerait à 26,45 % contre 25,95 % depuis 2016.

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du Budget Principal s'élève à 22 401 730 € au Budget Primitif 2021 (contre 21 521 493 € au Budget 2020), soit une progression de plus de 880 000 €. Cette somme comprend une base bien plus large que les seuls impôts locaux sur lesquels la Communauté de communes a encore un pouvoir de taux.

La Communauté de Communes perçoit l'intégralité de la DGF « ex Part Salaires de la TP » pour 2 882 382 €, en baisse de - 57 907 € par rapport au budget primitif 2020.

La Communauté de Communes va recevoir également la DCRTTP, soit 2 313 055 € (2 313 055 € au compte administratif 2020).

Pour la « Dotation d'intercommunalité » versée par l'État, elle figure en dépenses (cf pages 5 & 6), dans le cadre de l'effort au redressement des comptes publics demandé à toutes les collectivités et établissements publics.

La progression globale est ainsi ramenée à 668 000 € après prise en compte de ces autres éléments. Le détail des recettes courantes de cette feuille, soit 25 303 000 €, apparaît dans les 2 tableaux suivants.

Chapitre	Nature/Service	DESIGNATION	Réalisé 2018	Réalisé 2019	BUDGET 2020	Réalisé 2020	BP 2021
CHAPITRE 73							
01	7311x/40	CONTRIBUTIONS FISCALES	14 723 787	14 899 207	15 051 038	15 045 008	13 561 101
	73111/40/TH	- Taxe Habitation	3 799 656,00	3 844 922,00	3 911 332	3 845 862,00	3 845 862
	73111/40/TH	- Taxe Habitation supprimée			0		-3 845 862
	73111/40/THRS	- Taxe Habitation sur Résidences secondaires et L. vacants			0		248 325
	7382/40/TVA	- Part de TVA Nationale sur TH supprimée			0		3 685 349
	7382/40/TVA	- Part de TVA Nationale sur Compensations TH supprimée			0		233 519
	73111/40/TF	- Taxe Foncière	1 935 201,00	1 981 220,00	2 043 124	2 026 312,00	2 055 671
	73111/40/TFINDUS	- Exonération sur 50% des Bases de TF des Industriels			0		-339 003
					0		
	73111/40/TF	- Taxe sur le foncier bâti : Hausse de la fiscalité			0		293 950
	73111/40/TFNB	- Taxe sur le foncier non bâti	257 336,00	263 516,00	266 314	266 208,00	266 431
					0		
	73111/40/TFNB	- Taxe sur le foncier non bâti : Hausse de la fiscalité			0		45 700
	73111/40/TAFNB	- Taxe additionnelle sur le foncier non bâti	76 865,00	80 586,00	81 082	81 082,00	80 370
	73111/40/CFE	- CFE	4 703 697,00	4 782 326,00	4 982 919	4 979 031,00	5 211 619
	73111/40/CFEINDU	- Compensation sur 50% des Bases de CFE des Industriels			0		-1 989 667
					0		
	73111/40/CFE	- Taxe sur la Cotisation foncière : Hausse de la fiscalité			0		62 080
	73111/40	- Exonération 2020 prise en compte en 01/2021 par l'État			0		-21 255
	73111/40	Écart	76 574,00	94 883,00	0	104 604,00	
	73112/40/CVAE	- CVAE	2 935 650,00	2 765 062,00	2 791 861	2 791 861,00	2 827 381
	7318/40/RS	Rôles supplémentaires	109 445,00	163 050,00	0	77 100,00	37 255
	7328/40/RS	Rôles supplémentaires (dont pour arrondi)	0	0	75 759	0	
	73114/40/IFER	- Produit global des IFER	406 622,00	418 694,00	422 882	436 699,00	439 325
	73113/40/TASCOM	TASCOM	422 741,00	504 948,00	475 765	436 249,00	424 051

Chapitre	Nature/Service	DESIGNATION	Réalisé 2018	Réalisé 2019	BUDGET 2020	Réalisé 2020	BP 2021
CHAPITRE 73							
		Suite du chapitre 73					
	73221/40	FNGIR	4 169 855,00	4 173 046,00	4 173 046	4 173 047,00	4 173 046
	73223/40	ATTRIBUTION DU FPIC	256 768,00	179 604,00	43 832	43 832,00	0
	73211/40	<u>ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION (Négatives)</u>					
	Antenne 05	Bouessay	10 991,00	10 991,00	10 991	10 991,00	10 991
	7338/40	AUTRES TAXES	3 006,53	2 721,14	1 322		862
		SOUS-TOTAL	19 164 407,53	19 265 569,14	19 280 229	19 272 878,00	17 746 000
CHAPITRE 74							
		DOTATIONS ET COMPENSATIONS					
01	74126/40	DGF : PART SALAIRE DE LA TP	3 065 434,00	2 995 048,00	2 940 289	2 940 289,00	2 882 382
	748313/40	DCRTP	2 327 016,00	2 317 830,00	2 179 399	2 313 055,00	2 313 055
	74832/40	FONDS DEPARTEMENTAL TAXE PRO.			0		35
	748314/40	DOTATION UNIFIÉE COMPENSAT° SPÉCIFIQUES TP	0,00	19 067,00	0	132,00	413
	74833/40	COMPENSATION PART SALAIRE DE LA TP	2 430,00		24 246	24 114,00	30 375
	74834/40	COMPENSATION T.F	5 406,00	10 558,00	10 650	10 650,00	10 968
	74834/40/TFINDU	Compensation sur 50% des Bases de TF des Industriels			0		339 003
	748314/40/CFEIND	Compensation sur 50% des Bases de CFE des Industriels			0		1 989 667
	74834/40	COMPENSATION T.F.N.B	85,00	89,00	97	97,00	102
	74835/40	COMPENSATION T.H.	217 824,00	225 499,00	233 519	233 519,00	233 519
	74835/40	Taxe Habitation supprimée			0		-233 519
		SOUS-TOTAL	5 618 195,00	5 568 091,00	5 388 200	5 521 856,00	7 566 000
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	24 782 602,53	24 833 660,14	24 668 429	24 794 734,00	25 312 000

A) Services administratifs et techniques 384 146,29 € (366 502,72 € au BP 2020)

L'augmentation nette s'explique par la refacturation de charges à la Ville de Sablé-sur-Sarthe, notamment pour tout ce qui a été fournitures pour lutter contre la pandémie mondiale (masques, gels, protections en plexiglass, ...). En effet, tous les achats pour les services communs sont désormais réalisés par la Communauté de Communes.

Par contre, les refacturations pour les agents des services communs et des services mutualisés sont en nette diminution, notamment suite aux changements organisationnels intervenus depuis l'été 2020.

D) Habitat - Contrat de Ville - Urbanisme 115 000 € (81 000 € au BP 2020)

La hausse significative provient des subventions à recevoir pour le suivi-animation de l'OPAH-RU, notamment de l'ANAH (80 000 €). Concernant les subventions MOUS et CONSEILS pour le contrat ville, les recettes sont estimées à 15 000 € au BP 2021, comme en 2020.

E) Voirie 352 000 € (241 000 € en 2020)

L'aide départementale à la voirie communale est inscrite en fonctionnement pour 45 000 €, identique à 2020.

La Communauté de Communes refacture certaines prestations aux communes (qui n'ont pas de personnel ou du personnel qui ne peut effectuer certains travaux), et ces prestations sont évaluées à 40 000 €, comme en 2020.

Enfin, des résultats antérieurs pour 221 000 € sont inscrits pour permettre la reprise de dépenses qui permettront d'achever des opérations de voirie qui se termineront sur l'exercice 2021. La reprise s'élevait à 110 000 € l'an passé.

F à I) Environnement 718 000 € (739 000 € en 2020)

Les dépenses et recettes de la gestion des déchets ménagers sont inscrites dans un budget annexe, conformément à l'instruction comptable M4. Cependant, pour faciliter la gestion des ressources humaines, la paie est toujours inscrite et mandatée dans le budget principal. Elle fait ensuite l'objet d'une refacturation trimestrielle du Budget Principal au Budget Annexe afin que ce dernier retrace l'ensemble des coûts lui revenant. Il s'agit donc des recettes de personnel qui s'élèvent à 704 000 € (même montant que les charges de personnel figurant au milieu de la page 8) et qui seront refacturées au budget annexe.

Par ailleurs, le budget principal prévoit pour 14 000 € des résultats antérieurs provenant de la gestion antérieure du service Environnement. Ces résultats antérieurs sont notamment utilisés pour financer le remboursement des annuités d'emprunts anciennes, le nouveau budget annexe ne supportant que les annuités d'emprunts nouvelles issues des emprunts nouveaux contractés depuis 2012.

E2) GEMAPI/Eau et Assainissement **49 000 €** **(néant au BP 2020)**
 (Sous rubriques 813.1 et 833.1)

Comme indiqué page 8, les charges de personnel du service Eau et Assainissement doivent désormais transiter par le budget principal et se retrouveront en recettes pour la même somme (49 000 €).

I2) Service Public d'assainissement non collectif **30 000 €** **(42 000 € en 2020)**

Comme indiqué page 8 également, la Communauté de Communes est, pour la dernière année, l'intermédiaire pour les subventions accordées aux particuliers bénéficiaires de l'aide à la mise aux normes des installations de l'assainissement non collectif. Ces aides s'élèveraient au total à 20 000 € (idem au budget précédent).

Les redevances à percevoir relatives aux contrôles (10 000 € en 2020) sont désormais retracées dans le budget annexe Assainissement. Comme pour la rubrique Eau et Assainissement (confère supra), les refacturations de charges de personnel du service Assainissement Non Collectif transitent aussi par le budget principal (10 000 €).

J) Action économique **1 333 000 €** **(1 341 000 € en 2020)**

La refacturation au SMAPAD des charges de personnel (cf page 6) génèrerait un produit de 12 000 € pour une partie de l'année seulement (20 000 € au BP 2020).

Des résultats antérieurs sont de 1 300 000 € en BP 2021, comme en 2020. Ils correspondent toujours pour 1 300 000 € à la cession d'un bâtiment économique dont le produit de la vente sera utilisé pour le financement de la construction de la Virgule.

La gestion du bâtiment tertiaire au 29 rue Saint Blaise apporterait normalement un produit annuel de 20 000 €, plus 1 000 € de taxe foncière refacturés.

K) Tourisme **23 000 €** **(25 000 € en 2020)**

Le produit est relatif aux recettes fiscales de la taxe de séjour.

K2) Le Manoir de la Cour **32 000 €** **(40 000 € en 2020)**

Les recettes correspondent principalement aux redevances des usagers, aux ventes diverses prévues et à la variation de stock.

L) Cuisine Centrale **492 000 €** **(490 000 € en 2020)**

Le service commun « Production de Repas, livraison pour la restauration collective » est donc géré dans un budget annexe. Cependant, pour en faciliter la gestion, la paie est toujours inscrite et mandatée dans le budget principal. Elle fait ensuite l'objet d'une refacturation du budget principal au budget Annexe afin que ce dernier retrace l'ensemble des coûts lui revenant.

Les crédits inscrits correspondent donc aux charges de personnel qui seront refacturées au budget annexe, soit 480 000 € (même montant que les charges de personnel figurant page 10).

Cette fiche intègre également les redevances des agents au service de restauration au CFSR (12 000 €).

L1) Médiathèque **30 000 €** **(30 000 € en 2020)**

La Communauté de communes encaisserait les redevances des usagers des sites de la médiathèque (15 000 €), ainsi que diverses subventions (15 000 € également).

M1) Enseignement musical **210 000 €** **(243 000 € en 2020)**

La Communauté de Communes recevrait, dans le contexte restrictif d'accès résultant de la pandémie mondiale, les redevances facturées aux usagers (72 200 € au BP 2021 contre 105 400 € au BP 2020). Les subventions (départementale notamment) sont prévues à nouveau à 136 000 €.

M2) Enseignement danse **14 000 €** **(26 000 € en 2020)**

Ces recettes correspondent aux redevances prévues pour 2021, dans le contexte restrictif lié à la pandémie mondiale.

M3) Art dramatique **4 000 €** **(5 000 € en 2020)**

Ces recettes correspondent aussi aux redevances facturées par la Communauté de Communes aux usagers.

M4) Autres activités culturelles **15 000 €** **(20 000 € en 2020)**

Les redevances des usagers sont prévues pour 15 000 €.

M5) Arts plastiques 16 000 € (19 000 € en 2020)

Les redevances des usagers sont prévues pour 16 000 €.

P) Centre aquatique 307 000 € (566 000 € en 2020)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux redevances des usagers pour 256 000 € (470 000 € au BP 2020 mais 321 016 € en réel 2020 dont une partie provenait de produits constatés d'avances de 2019).

La forte diminution s'explique par les mesures restrictives d'accès aux bassins intérieurs résultant de la pandémie. La fréquentation a de nouveau chuté depuis le second confinement de l'automne 2020 et les recettes maintenues, avec un prix d'entrée inférieur de 30 % à cause de ces mesures restrictives, sont évaluées à un peu plus de la moitié d'une année normale.

Q) Centre aéré intercommunal 122 000 € (120 000 € en 2020)

Les redevances à percevoir des familles sont évaluées à 64 500 € (idem au BP 2020). Le poste de recettes prévoit aussi les subventions à recevoir de la CAF (47 000 € en BP 2021 contre 51 000 € en BP 2020).

Q3) Stages loisirs culturels 3 000 € (4 000 € en 2020)

La Communauté de Communes encaisserait les redevances des usagers pour 3 000 €.

Q4) Colonies et Raids Nature 13 000 € (8 000 € en 2020)

La Communauté de Communes encaisserait les redevances des usagers pour 8 000 € et recevrait 5 000 € pour le projet « Politique de la Ville » évoqué page 12.

R) Relais Petite Enfance (ex-RAMPI) 56 000 € (56 000 € en 2020)

Pour 2021, il est prévu que la Communauté de communes perçoive les subventions de la CAF à hauteur de 42 000 € (46 000 € au BP 2020). La refacturation à la Ville des charges de personnel est de 14 000 € (« Le temps des parents »).

U) Structures multi Accueil 214 000 € (212 000 € en 2020)

Les redevances à percevoir des familles sont évaluées à 34 000 € (32 000 € l'an passé) et 180 000 € correspondent au contrat PSU de la CAF (idem en BP 2020).

V) Contrat Enfance Jeunesse 280 000 € (280 000 € en 2020)

Pour 2021, il est prévu que la Communauté de communes perçoive la subvention du Contrat Petite Enfance à hauteur de 200 000 € (comme au BP 2020), et 30 000 € de participation de la CAF pour la coordination (30 000 € en BP 2020), puis un solde de participation CAF de l'année précédente (N-1) de 50 000 €.

S) Actions sociales et CISPD 31 000 € (29 000 € en 2020)

Il s'agit de subventions de fonctionnement à recevoir dans le cadre du CISPD, stable par rapport à 2020. Les subventions sont prévues en lien avec les projets budgétés en dépenses. 6 000 € sont ainsi fléchés dans le cadre de la politique de la Ville.

S2) Portage des repas 293 000 € (263 000 € en 2020)

Les redevances à percevoir des personnes âgées sont évaluées à 293 000 €, en augmentation de 30 000 € par rapport à 2020. Le nombre de repas portés chez les bénéficiaires est passé de 36 008 en 2019 à 38 830 en 2020. La prévision 2021 est de 38 800 repas vendus.

2 - Les écritures d'ordre : 22 000 €

Enfin, 22 000 € d'écritures d'ordres sont prévus pour l'amortissement des subventions reçues.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 16 195 000 € (12 560 000 € en 2020).

A - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à 16 195 000 € et comprennent les dépenses d'équipement pour 10 174 058,15 €, les crédits pour la délégation de maîtrise d'ouvrage relative au Centre Culturel Joël LE THEULE pour 897 000 €, le capital de la dette pour 744 000 €, le reversement de la taxe d'aménagement aux communes (150 000 €), les restes à réaliser en dépenses pour 1 533 941,85 €, le refinancement de la dette pour 574 000,00 €, les écritures d'ordre pour 1 622 000 € et les avances et dépôts (*compte 274*) pour 500 058,15 € dont 500 000 € pour l'avance financière au budget annexe de la gestion des déchets ménagers.

1 - Les dépenses d'équipement

11 051 000,00 € (hors restes à réaliser pour 1 533 941,85 €)

(Chapitres 10, 20, 204, 21 et 23 sauf le compte 238)

A) Services Administratifs et Techniques

928 000 €

(926 851 € au BP 2020)

Les investissements en biens incorporels et corporels (logiciels, concessions, matériels informatiques, mobiliers, véhicules, ...) sont prévus à hauteur de 928 000 €. Ces crédits concernent toutes les compétences, sauf la Voirie et les Sentiers de randonnées.

Depuis 2019, suite au schéma de mutualisation mis en place, les investissements communs (548 000 €) sont portés par la Communauté de Communes, la Ville de Sablé participant à hauteur de 50 % du montant hors taxes.

Dans ce total, les dépenses d'équipement portant sur les bâtiments communautaires sont budgétées à hauteur de 185 000 € (maintenance, mise en accessibilité des ERP), gérées dans une autorisation de programme globale, celles relatives aux véhicules à 52 000 € et enfin 125 000 € pour des matériels et mobiliers. Ces crédits concernent toutes les compétences, sauf la Voirie et les Sentiers de randonnées.

D) Habitat - Contrat de Ville - Urbanisme

131 000 €

(127 000 € au BP 2020)

40 000 € sont prévus pour des participations à verser dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU). 21 000 € annuels sont aussi prévus pour les participations que la Communauté de communes apporterait aux communes dans le cadre de sa compétence Logement.

De plus, 45 000 € sont prévus pour l'étude sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et 25 000 € pour celle relative à l'Habitat Jeunes.

E) Voirie **186 000 €** (312 000 € au BP 2020)

L'étude « Origine Destination » est reprise pour son montant prévu l'année dernière, soit 75 000 €.

Des achats de matériels sont prévus pour 111 000 €, répartis entre matériels de voirie (65 000 € dont achat d'un tracteur avec broyeur et remorque pour 25 000 €, remplacement d'une machine à peinture pour 12 000 €, Broyeur végétaux pour 7 000 € et remplacement de la saleuse pour 20 000 €).

Ensuite, est prévu le remplacement d'un fourgon tôle par fourgon benne pour 33 000 € et de divers matériels pour 13 000 €.

E2) Eau et Assainissement / GEMAPI **Néant** (Néant au BP 2020)

I2) Service Public d'Assainissement Non Collectif **Néant** (14 000 € au BP 2020)

J) L'action économique **3 474 000 €** (3 080 000 € au BP 2020)

L'aménagement de la zone des Séguinières 2 sera poursuivi en 2021 pour 781 000 €, avec la réalisation de la seconde tranche. La refonte de la signalétique des zones est reprise pour 100 000 €.

Il est prévu 1 000 000 € pour la construction d'un espace dédié à l'attractivité économique, dans le cadre de l'autorisation de programme (voir aussi le tableau page 27). Pour cela, la réserve de 1 300 000 € conservée suite à la vente du Bâtiment « MVE » à BUISARD a été affectée dans l'autorisation de programme ainsi que les 223 000 € nécessaires restants.

D'autres crédits sont prévus dans le domaine de l'action économique : 70 000 € pour les études portant sur le réaménagement de la zone du Pont, l'acquisition de bâtiments zone de la Martinière étant en restes à réaliser.

K) Le tourisme **176 000 €** (129 000 € au BP 2020)

Les crédits 2021 concernent toujours l'aménagement des chemins de randonnées (signalétique, matériel sentiers sports-nature, bords de Sarthe), soit 23 500 €, mais aussi la réalisation de boucles vélo pour 100 000 €. En 2021, il est prévu un fonds de concours de 52 500 € à verser à la commune de Sablé-sur-Sarthe pour la participation communautaire à l'acquisition du Sablésien II.

K2) Le Manoir de la Cour Néant (1 000 € au BP 2020)

L) Cuisine Centrale Néant (60 000 € en 2020)

L1) Médiathèque Néant (Néant au BP 2020)

Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont intégrés dans le budget global d'équipement de 55 000 € alloué à la DESC (Direction Éducation Sport Culture) et seront utilisés en fonction des besoins dans les compétences inhérentes.

L2) Pôle culturel et Cinéma Multiplexe 6 126 000 € (3 026 000 € au BP 2020)

Concernant les opérations de l'Autorisation de Programme concernant le Pôle culturel et le Cinéma Multiplexe, il est prévu 6 126 494 € de crédits de paiements pour 2021, avec le calendrier ci-dessous mis à jour :

Libellés	N° d'Opération	Montants TTC affectés par Opérations	Décision Modificatives 2019 et 2020	Montants ajustés lors des COPIL en 2020 et 2021	Montants TTC mis à jour après COPIL du 5/01/2021	Crédits de Paiement (CP) des années précédentes		Crédits de Paiement (CP) (hormis l'année budgétaire en cours, la répartition ultérieure a un caractère indicatif)					Total des Crédits de Paiements
						2019		2020		2021	2022	2023 et après	
						Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	BP 2021	Prévisions	Prévisions	
<u>Pôle culturel</u>													
N° d'AP : 2019-001													
Montant TTC de l'AP : 12 936 000 €													
Pôle Saint Denis	20190102	7 500 000 €			7 500 000 €	1 013 854 €	292 684 €	2 000 841 €	909 623 €	5 000 000 €	1 000 000 €	297 693 €	7 500 000 €
Halle Montreux	20190101	3 336 000 €			3 336 000 €	456 000 €	296 310 €	1 400 468 €	114 213 €	0 €		2 925 477 €	3 336 000 €
Extérieurs et voiries Saint Denis (Pôle et Cinéma)	20190103	1 500 000 €	160 000 €	640 000 €	2 300 000 €	660 000 €	461 543 €	800 094 €	711 962 €	1 126 494 €			2 300 000 €
Aide à l'investissement cinéma	20190201	600 000 €	-60 000 €		540 000 €	540 000 €	270 000 €	270 000 €	270 000 €				540 000 €
		12 936 000 €	100 000 €	640 000 €	13 676 000 €	2 669 854 €	1 320 537 €	4 471 403 €	2 005 798 €	6 126 494 €	1 000 000 €	3 223 170 €	13 675 999 €

M1) Enseignement musical Néant (Néant au BP 2020)

Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont intégrés dans le budget global d'équipement de 55 000 € alloué à la DESC (Direction Éducation Sport Culture) et seront utilisés en fonction des besoins dans les compétences inhérentes.

M2) Enseignement danse Néant (Néant au BP 2020)

Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont aussi intégrés dans le budget global d'équipement de la DESC.

P) Centre aquatique Néant (Néant au BP 2020)

Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont aussi intégrés dans le budget global d'équipement de la DESC.

Q) Centre aéré intercommunal 30 000 € (195 000 € au BP 2020)

Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont aussi intégrés dans le budget global d'équipement de la DESC.

Par ailleurs, 30 000 € sont prévus pour des travaux au Rosay dans le cadre d'un programme de réhabilitation. Une autorisation de programme spéciale a été prévue pour ces travaux qui devraient s'élever au total à 250 000 € d'ici 2023.

N° d'AP	N° d'Opération	Libellé	Montant affecté par Opération	Crédits de Paiement (CP) (hormis l'année budgétaire en cours, cette répartition a un caractère indicatif)			Total des CP
				2021	2022	2023	
2021-003	20210305	Réhabilitation du site du Rosay	250 000	30 000	190 000	30 000	250 000

R) <u>Relais Petite Enfance (ex-RAMPI)</u>	❶	(2 000 € au BP 2020)
S) <u>Actions sociales et CISPD</u>	❶	(3 000 € au BP 2020)
U) <u>Multi Accueil</u>	❶	(Néant au BP 2020)

❶ Les crédits pour les mobiliers et autres investissements matériels sont aussi intégrés dans le budget global d'équipement de la DESC.

2 - Autres dépenses d'investissement **650 000 €**

Il s'agit de la taxe d'aménagement à recevoir en 2021 dont 75 % (soit 150 000 €) seront reversés aux communes et de l'avance financière du budget principal au budget annexe de la Gestion des Déchets Ménagers pour 500 000 €.

3 - Le remboursement en capital de la dette **744 000 €**

Il s'agit du remboursement en capital des emprunts contractés auparavant (contre 647 000 € au BP 2020).

4 - Le refinancement de la dette **574 000 €**

Il s'agit du remboursement éventuel (si les conditions financières sont intéressantes) du capital des emprunts revolving contractés auprès de la BFT (674 000 € au BP 2020). La recette équivalente se trouve au même compte (cf page 31).

5 - Les restes à réaliser au 31/12/2020 **1 533 941,85 €**

cf. page 3 supra ainsi que dans l'édition M14

6 - Les écritures d'ordre **22 000,00 €**

cf. supra

7 - Le résultat d'investissement reporté (en dépenses) **Néant**

cf. page 3

8 - Avances et dépôts **58,15 €**

Il s'agit de divers crédits que l'on retrouve également en recettes d'investissement dans le même compte nature.

L2) Pôle culturel et Cinéma**3 012 000 €***(1 629 000 € au BP 2020)*

Pour cette Autorisation de Programme, des subventions et participations sont attendues à hauteur de 3 012 000 €, soit 1 000 000 € de subventions (DSIL, Région, Département) plus 961 000 € de fonds de concours à recevoir de la Ville de Sablé sur Sarthe pour les aménagements extérieurs et voiries du secteur Saint-Denis (Cinéma multiplexe, Centre Culturel et Pôle Culturel) et 193 000 € de fonds de concours à recevoir de la Ville de Sablé-sur-Sarthe pour la construction du Pôle Saint-Denis. Le solde correspond au FCTVA à recevoir (858 000 €).

L'ensemble du financement de ces Autorisations de Programme étant le suivant :

Libellés	N° d'Opération	Montants TTC affectés par Opération	Financements envisagés									Total des Financements
			Union Européenne	DRAC	DETR/DSIL	Région des Pays de la Loire	Département de la Sarthe	Part Ville - Délégation de MO	Part Ville - Fonds de concours	FCTVA	Part CdC	
Pôle culturel												
N° d'AP : 2019-001												
Montant TTC de l'AP : 12 936 000 €												
Pôle Saint Denis	20190102	7 500 000 €		1 456 845 €	400 000 €	798 800 €	800 000 €	897 000 €	193 000 €	1 083 000 €	1 871 355 €	7 500 000
Halle Montreux	20190101	410 523 €									410 523 €	410 523
Extérieurs et voiries Saint Denis (Pôle et Cinéma)	20190103	2 130 000 €							890 000 €	350 000 €	890 000 €	2 130 000
Aide à l'investissement cinéma	20190201	540 000 €									540 000 €	540 000
		10 580 523 €	0 €	1 456 845 €	400 000 €	798 800 €	800 000 €	897 000 €	1 083 000 €	1 433 000 €	3 711 878 €	10 580 523
Equipement dédié à l'attractivité économique												
N° d'AP : 2019-002												
Montant TTC de l'AP : 2 600 000 €												
Equipement dédié à l'attractivité économique	20190301	2 600 000 €			500 000 €	320 000 €	202 154 €			214 000 €	1 363 846 €	2 600 000
			0 €	0 €	500 000 €	320 000 €	202 154 €	0 €	0 €	214 000 €	1 363 846 €	2 600 000

Q) Centre aéré intercommunal **4 000 €** (31 000 € au BP 2020)

Il s'agit du FCTVA sur les dépenses d'équipement 2021 du Rosay.

U) Multi Accueil **4 000 €** (Néant au BP 2020)

Il s'agit d'une subvention à recevoir de la CAF.

2 - Autres recettes d'investissement **200 000 €**

Il s'agit de la taxe d'aménagement à recevoir sur 2021 (100 %) sachant que 75 % seront reversés aux communes.

3 - Les écritures d'ordre **4 106 000,00 €**

cf. supra (points 3 et 4 page 14) ainsi que la somme de 1 600 000 € pour des opérations d'ordre patrimoniales.

4 - Cessions de biens

Il s'agit de la cession des deux aires des Gens du Voyage pour 200 €.

5 - Les emprunts **2 906 000,00 €**

Les emprunts nouveaux serviront à financer les dépenses d'équipement relatifs, entre autres, au Pôle Culturel, à l'aménagement dans les zones d'activités (notamment les Séguinières 2) et aux travaux sur les bâtiments communautaires.

6 - Le refinancement de la dette **574 000 €**

cf. supra page 27.

7 - Les restes à réaliser au 31/12/2020 1 285 505,94 €

cf. page 3 supra (ainsi que dans l'édition M14)

8 - Remboursements d'avances forfaitaires (par les entreprises) Néant

9 - Dépôts et cautionnements 500 058,15 €

Il s'agit de participations diverses à recevoir et de l'avance financière au budget annexe de la Gestion des Déchets Ménagers.

10 - Les résultats antérieurs 41 630,99 €

Ils figurent au compte 1068 (cf. page 3 supra).

11- Les résultats d'investissement reportés 206 804,92 €

Ils figurent au compte 001 (cf. page 3 supra).

BP 2021 - CdC du Pays Sabolien

BP 2021
CHAPITRES --->
COMPÉTENCES
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES
B - SERVICE INCENDIE
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE
E - VOIRIE
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI
I2 - SPANC
J - ACTIONS ECONOMIQUES
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE
K - TOURISME
K2 - MANOIR DE LA COUR
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION
L1 - MÉDIATHÈQUE
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL
M2 - ECOLE DE DANSE
M3 - ART DRAMATIQUE
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES
M5 - ARTS PLASTIQUES
M6 - IMS SPORTS - NATURE
P - CENTRE AQUATIQUE
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
U - MULTI ACCUEIL
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
S - CISPD & ACTION SOCIALE
S2 - PERSONNES AGÉES
O - OPÉRATIONS D'ORDRE & ICNE
TOTAUX sans GDM

TOTAUX GDM

TOTAUX avec GDM

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
011	012	65	66	014/67/68	022	68	DÉPENSES
Frais généraux	Frais personnel	Subvent° et Participat°	Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amorts et Prov	Total
				10 795 000			10 795 000
630 000	3 753 000	363 000	22 000	2 000	10 000		4 780 000
		616 000					616 000
276 000	189 000	98 000	14 000				577 000
1 638 000	656 000	9 000	1 000	-			2 304 000
-	49 000	130 000	-	-			179 000
-	10 000	21 000	-	-			31 000
341 000	197 000	221 000	79 000	-			838 000
-	-	127 000	-	-			127 000
48 000	76 000	241 000					365 000
114 000	68 000	-	14 000				196 000
-	-	-	7 000				7 000
67 000	480 000	-	-	57 000			604 000
124 000	447 000	1 000	-	-			572 000
49 000	-	-	51 000	15 000			115 000
99 000	1 236 000	13 000	7 000	1 000			1 356 000
30 500	182 000	500		-			213 000
7 500	35 000						42 500
6 000	22 000	21 000					49 000
7 000	72 000	-					79 000
10 000	14 000						24 000
730 000	657 000	4 000	86 000	1 000			1 478 000
163 000	627 000	-	3 000	-			793 000
20 000	17 000	-					37 000
25 000	13 000	-					38 000
13 000	4 500	1 500	-	-			19 000
36 000	137 000	-	-	-			173 000
95 000	453 000	1 000	-	-			549 000
-	27 500						27 500
49 000	409 000	97 000	-	-			555 000
364 000	-	2 000					366 000
			13 000	20 000		800 000	833 000
4 942 000	9 831 000	1 967 000	297 000	10 891 000	10 000	800 000	28 738 000
0	704 000	0	3 000	0	0	0	707 000
4 942 000	10 535 000	1 967 000	300 000	10 891 000	10 000	800 000	29 445 000

Budget Primitif 2021
Conseil Communautaire du 15 avril 2021

De BP 2021 à BP 2020

De BP à BP
CHAPITRES --->
COMPÉTENCES
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES
B - SERVICE INCENDIE
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE
E - VOIRIE
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI
I2 - SPANC
J - ACTIONS ECONOMIQUES
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE
K - TOURISME
K2 - MANOIR DE LA COUR
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION
L1 - MÉDIATHÈQUE
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL
M2 - ECOLE DE DANSE
M3 - ART DRAMATIQUE
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES
M5 - ARTS PLASTIQUES
M6 - IMS SPORTS - NATURE
P - CENTRE AQUATIQUE
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
U - MULTI ACCUEIL
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
S - CISPD & ACTION SOCIALE
S2 - PERSONNES AGÉES
O - OPÉRATIONS D'ORDRE
TOTAUX sans GDM
TOTAUX GDM
TOTAUX avec GDM

VARIATION DES DÉPENSES (PAR RAPPORT AU BP 2020)							
011	012	65	66	014/67/68	022	68	DÉPENSES
Frais généraux	Frais personnel	de Subvent° et Participat°	Frais financiers	Non valeurs	Dépenses imprévues	Amorts	Total
0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
88 000	78 000	-7 000	-3 000	0	10 000	0	166 000
0	0	-1 000	0	0	0	0	-1 000
148 000	-15 000	0	-1 000	0	0	0	132 000
51 000	16 000	0	0	0	0	0	67 000
0	49 000	-2 000	0	0	0	0	47 000
-5 000	-24 000	0	0	0	0	0	-29 000
-10 000	6 000	-15 000	-7 000	0	0	0	-26 000
0	0	0	0	0	0	0	0
2 000	-4 000	0	0	0	0	0	-2 000
-15 000	-9 000	0	-1 000	0	0	0	-25 000
0	0	0	0	0	0	0	0
0	2 000	0	0	57 000	0	0	59 000
-3 000	-8 000	0	0	0	0	0	-11 000
49 000	0	0	23 000	15 000	0	0	87 000
0	-48 000	0	0	0	0	0	-48 000
0	4 000	500	0	0	0	0	4 500
0	-3 000	0	0	0	0	0	-3 000
0	0	-3 000	0	0	0	0	-3 000
-3 000	-5 000	0	0	0	0	0	-8 000
0	0	0	0	0	0	0	0
-33 000	-55 000	2 000	-5 000	0	0	0	-91 000
3 000	32 000	0	0	0	0	0	35 000
0	-2 000	0	0	0	0	0	-2 000
6 000	-7 000	0	0	0	0	0	-1 000
0	500	500	0	0	0	0	1 000
0	-25 000	0	0	0	0	0	-25 000
3 000	40 000	0	0	0	0	0	43 000
0	2 500	0	0	0	0	0	2 500
2 000	117 000	10 000	0	0	0	0	129 000
25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
0	0	0	-6 000	0	0	-15 000	-21 000
308 000	142 000	-15 000	0	87 000	10 000	-15 000	517 000
0	-21 000	0	0	0	0	0	-21 000
308 000	121 000	-15 000	0	87 000	10 000	-15 000	496 000

Nota bene : + = augmentation des dépenses ; - = diminution

Budget Primitif 2021
Conseil Communautaire du 15 avril 2021

BP 2021 - CdC du Pays Sabolien		RECETTES DE FONCTIONNEMENT							NET FONCTIONNE MENT
BP 2021	CHAPITRES ---->	013	70	73	74	75-76-77-78	002	002	
COMPÉTENCES	Frais de personnel ICNE	Produits de d'exploit°	Produits fiscaux	Participat°	Divers	Résultats antérieurs Ft	Résultats antérieurs It	Total	Total
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES			17 746 000	7 566 000	-	689 853,71		26 001 853,71	15 206 854
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	20 000	213 000		150 000	1 146			384 146,29	-4 395 854
B - SERVICE INCENDIE								0	-616 000
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE	0	0		115 000	-			115 000	-462 000
E - VOIRIE	3 000	82 000		45 000	1 000	221 000	-	352 000	-1 952 000
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI		49 000						49 000	-130 000
I2 - SPANC		10 000		20 000	-			30 000	-1 000
J - ACTIONS ECONOMIQUES	0	13 000	-	-	20 000	-	1 300 000	1 333 000	495 000
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE				-	-			0	-127 000
K - TOURISME	0		23 000					23 000	-342 000
K2 - MANOIR DE LA COUR	6 000	26 000						32 000	-164 000
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	0			-				0	-7 000
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION	0	492 000					0,00	492 000	-112 000
L1 - MÉDIATHÈQUE	0	15 000		15 000				30 000	-542 000
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA								0	-115 000
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	1 800	72 200		136 000	-			210 000	-1 146 000
M2 - ECOLE DE DANSE	0	14 000						14 000	-199 000
M3 - ART DRAMATIQUE	0	4 000						4 000	-38 500
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES	0	15 000						15 000	-34 000
M5 - ARTS PLASTIQUES	0	16 000						16 000	-63 000
M6 - IMS SPORTS - NATURE	0							0	-24 000
P - CENTRE AQUATIQUE	3 000	291 000		8 000	5 000		-	307 000	-1 171 000
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL	1 500	73 500		47 000				122 000	-671 000
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	0	3 000						3 000	-34 000
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	0	8 000		5 000				13 000	-25 000
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED								0	-19 000
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0	14 000		42 000				56 000	-117 000
U - MULTI ACCUEIL	0	34 000		180 000				214 000	-335 000
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE				280 000	0			280 000	252 500
S - CISPD & ACTION SOCIALE	2 000	0		29 000				31 000	-524 000
S2 - PERSONNES AGÉES	0	293 000						293 000	-73 000
O - OPÉRATIONS D'ORDRE & ICNE	0				22 000			22 000	-811 000
TOTAUX sans GDM	37 300	1 737 700	17 769 000	8 638 000	49 146	910 853,71	1 300 000,00	30 442 000	1 704 000,00
TOTAUX GDM	0	704 000	0	0	0	3 000	11 000	718 000	11 000
TOTAUX avec GDM	37 300	2 441 700	17 769 000	8 638 000	49 146	913 853,71	1 311 000,00	31 160 000	1 715 000

Budget Primitif 2021
Conseil Communautaire du 15 avril 2021

De BP 2021 à BP 2020		VARIATION DES RECETTES (PAR RAPPORT AU BP 2020)							NET FONCTIONNE MENT
De BP à BP	CHAPITRES ---->	013	70	73	74	75-76-77-78	002	002	
COMPÉTENCES	Frais personnel ICNE	de & Produits d'exploit°	Produits fiscaux	Participat°	Divers	Résultats antérieurs Ft	Résultats antérieurs It	Total	Total
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES	0	0	-1 399 000	2 076 000	0	318 356	0	995 356,43	980 356
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	0	19 000	0	0	-1 356	0	0	17 643,57	-148 356
B - SERVICE INCENDIE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	1 000
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE	0	0	0	34 000	0	0	0	34 000,00	-98 000
E - VOIRIE	0	0	0	0	0	111 000	0	111 000,00	44 000
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI	0	49 000	0	0	0	0	0	49 000,00	2 000
I2 - SPANC	0	-12 000	0	0	0	0	0	-12 000,00	17 000
J - ACTIONS ECONOMIQUES	0	-8 000	0	0	0	0	0	-8 000,00	18 000
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0
K - TOURISME	0	0	-2 000	0	0	0	0	-2 000,00	0
K2 - MANOIR DE LA COUR	0	-8 000	0	0	0	0	0	-8 000,00	17 000
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION	0	2 000	0	0	0	0	0	2 000,00	-57 000
L1 - MÉDIATHÈQUE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	11 000
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA	0	0	0	0	0	0	0	0,00	-87 000
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	200	-33 200	0	0	0	0	0	-33 000,00	15 000
M2 - ECOLE DE DANSE	0	-12 000	0	0	0	0	0	-12 000,00	-16 500
M3 - ART DRAMATIQUE	0	-1 000	0	0	0	0	0	-1 000,00	2 000
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES	0	-5 000	0	0	0	0	0	-5 000,00	-2 000
M5 - ARTS PLASTIQUES	0	-3 000	0	0	0	0	0	-3 000,00	5 000
M6 - IMS SPORTS - NATURE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0
P - CENTRE AQUATIQUE	-15 000	-211 000	0	0	-33 000	0	0	-259 000,00	-168 000
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL	0	6 000	0	-4 000	0	0	0	2 000,00	-33 000
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	0	-1 000	0	0	0	0	0	-1 000,00	1 000
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	0	0	0	5 000	0	0	0	5 000,00	6 000
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED	0	0	0	0	0	0	0	0,00	-1 000
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0	0	0	0	0	0	0	0,00	25 000
U - MULTI ACCUEIL	0	2 000	0	0	0	0	0	2 000,00	-41 000
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	0	0	0	0	0	0	0	0,00	-2 500
S - CISPD & ACTION SOCIALE	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000,00	-127 000
S2 - PERSONNES AGÉES	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000,00	5 000
O - OPÉRATIONS D'ORDRE	0	0	0	0	-5 000	0	0	-5 000,00	16 000
TOTAUX sans GDM	-12 800	-186 200	-1 401 000	2 111 000	-39 356	429 356	0	901 000,00	384 000
TOTAUX GDM	0	-21 000	0	0	0	0	0	-21 000,00	0
TOTAUX avec GDM	-12 800	-207 200	-1 403 000	2 111 000	-39 356	429 356	0	880 000,00	384 000

Nota bene : + = augmentation des recettes ; - = diminution

BP 2021 - CdC du Pays Sabolien										NET INVESTISSEMENT	BILAN GLOBAL
INVESTISSEMENT											
BP 2021	16	+/-	14/28/48	2x / 4x	10/13/27/024	RàR	001	1068	16	Total	BUDGET 2021
CHAPITRES --->	Emprunts remboursés	Dépenses/ Recettes	Amorts	Équipement	Subvent°s & FCTVA	Restes à Réaliser nets	Résultats antérieurs	Affectation du Résultat	Emprunts nouveaux		
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES		-150 000			200 000	-90 337,01				-40 337	15 166 517
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	- 76 000	0		- 928 000	629 000	498 255	206 804,92	41 630,99	113 000	464 691	-3 931 163
B - SERVICE INCENDIE	-			-						0	-616 000
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE	- 21 000	0		- 131 000	38 000	- 111 426			-	-225 426	-687 426
E - VOIRIE	- 29 000	0		- 186 000	18 000	- 15 948			-	-212 948	-2 164 948
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI				-	-	- 1 200			-	-1 200	-131 200
I2 - SPANC	-			-	-					0	-1 000
J - ACTIONS ECONOMIQUES	- 267 000	0		- 3 474 000	1 699 000	- 421 224			524 000	-1 939 224	-1 444 224
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	-			-						0	-127 000
K - TOURISME				- 176 000	65 000	- 16 763				-75 763	-417 763
K2 - MANOIR DE LA COUR	- 41 000	0		-	-	- 3 297				-44 297	-208 297
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	- 14 000			-						-14 000	-21 000
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION	-			-		- 2 999				-2 999	-114 999
L1 - MÉDIATHÈQUE	-			-		- 3 524				-3 524	-545 524
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA	- 145 000	897 000		- 6 126 000	3 012 000	-			2 217 000	-145 000	-260 000
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	- 6 000			-	-	-				-6 000	-1 152 000
M2 - ECOLE DE DANSE				-	-	-				0	-199 000
M3 - ART DRAMATIQUE				-	-	-				0	-38 500
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES						- 872				-872	-34 872
M5 - ARTS PLASTIQUES				-	-	-				0	-63 000
M6 - IMS SPORTS - NATURE	-			-	-	-				0	-24 000
P - CENTRE AQUATIQUE	- 123 000			-	-	- 46 892				-169 892	-1 340 892
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL	- 11 000			- 30 000	4 000	- 5 070			-	-42 070	-713 070
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS										0	-34 000
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE						-				0	-25 000
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASED	-	0		-	-	-				0	-19 000
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	-			-	-	- 3 233				-3 233	-120 233
U - MULTI ACCUEIL				-	4 000	- 16 102			-	-12 102	-347 102
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	-			-	-	-				0	252 500
S - CISP&D & ACTION SOCIALE	-			-	-	- 7 804				-7 804	-531 804
S2 - PERSONNES AGÉES				-						0	-73 000
O - OPÉRATIONS D'ORDRE & ICNE			778 000							778 000	-33 000
TOTAUX sans GDM	-733 000	747 000	778 000	-11 051 000	5 669 000	-248 435,91	206 805	41 631	2 906 000	-1 704 000	0,00
TOTAUX DGM	-11 000	0	0	0	0	0,00	0	0	0	-11 000	0
TOTAUX avec GDM	-744 000	747 000	778 000	-11 051 000	5 669 000	-248 435,91	206 804,92	41 630,99	2 906 000	-1 715 000	0,00

Budget Primitif 2021
Conseil Communautaire du 15 avril 2021

De BP 2021 à BP 2020										NET INVESTISSEMENT	BILAN GLOBAL
De BP à BP											
VARIATION DE L'INVESTISSEMENT (PAR RAPPORT AU BP 2020)										Total	2021-2020
CHAPITRES --->	16	+/-	28/48	2x / 4x	10/13	RàR	001	1068	16		
COMPÉTENCES	Emprunts remboursés	Dépenses/ Recettes	Amorts	Équipement	Subvent°s & FCTVA	Restes à Réaliser nets	Résultats antérieurs	Affectation du Résultat	Emprunts nouveaux		
N - OPÉRATIONS NON VENTILÉES	0	150 000	0	0	-200 000	-46 931	-608 560	-604 684	0	-1 310 176	-329 819
A - SERVICES ADMINIST. & TECHNIQUES	-2 000	0	0	-1 149	54 149	355 635	206 805	41 631	-245 000	390 071	241 714
B - SERVICE INCENDIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
D - HABITAT - CONTRAT DE VILLE	0	0	0	-4 000	1 000	-95 116	0	0	-24 000	-122 116	-220 116
E - VOIRIE	0	0	0	126 000	-25 000	-440 948	0	0	-179 000	-518 948	-474 948
E2 - EAU & ASSAINISSEMENT / GEMAPI	0	0	0	0	0	-12 150	0	0	0	-12 150	-10 150
I2 - SPANC	0	0	0	14 000	0	0	0	0	0	14 000	31 000
J - ACTIONS ECONOMIQUES	-8 000	0	0	-394 000	621 000	-121 382	0	0	-178 000	-80 382	-62 382
J2 - INSERTION PROFESSIONNELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
K - TOURISME	0	0	0	-47 000	-21 000	0	0	0	52 000	-16 000	-16 000
K2 - MANOIR DE LA COUR	-1 000	0	0	1 000	0	-3 297	0	0	0	-3 297	13 703
K3 - POLE ECHANGE MULTIMODAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L - CUISINE CENTRALE & RESTAURATION	0	0	0	60 000	0	2 153	0	0	0	62 153	5 153
L1 - MÉDIATHÈQUE	0	0	0	0	0	453	0	0	0	453	11 453
L2 - POLE CULTUREL & CINÉMA	-81 000	897 000	0	-3 100 000	1 383 000	1 345 403	0	0	820 000	1 264 403	1 177 403
M1 - ENSEIGNEMENT MUSICAL	0	0	0	0	0	5 435	0	0	0	5 435	20 435
M2 - ECOLE DE DANSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-16 500
M3 - ART DRAMATIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
M4 - AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES	0	0	0	0	0	-872	0	0	0	-872	-2 872
M5 - ARTS PLASTIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
M6 - IMS SPORTS - NATURE	0	0	0	0	0	1 921	0	0	0	1 921	1 921
P - CENTRE AQUATIQUE	-5 000	0	0	0	0	-6 863	0	0	0	-11 863	-179 863
Q - CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL	0	0	0	165 000	-27 000	8 641	0	0	-164 000	-17 359	-50 359
Q3 - STAGES LOISIRS CULTURELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
Q4 - COLONIES ET RAIDS NATURE	0	0	0	0	0	2 880	0	0	0	2 880	8 880
T - CENTRE MÉDICO SCOLAIRE & RASÉD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 000
R - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	0	0	0	2 000	0	-2 335	0	0	0	-335	24 665
U - MULTI ACCUEIL	0	0	0	0	4 000	-20 014	0	0	0	-16 014	-57 014
V - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2 500
S - CISP& ACTION SOCIALE	0	0	0	3 000	-1 000	-7 804	0	0	0	-5 804	-132 804
S2 - PERSONNES AGÉES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
O - OPÉRATIONS D'ORDRE	0	0	-10 000	0	0	0	0	0	0	-10 000	6 000
TOTAUX sans GDM	-97 000	1 047 000	-10 000	-3 175 149	1 789 149	964 808,47	-401 755	-563 053	82 000	-384 000	0
TOTAUX GDM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX avec GDM	-97 000	0	-10 000	-3 175 149	1 789 149	964 808,47	-401 755,49	-563 052,98	82 000	-384 000	0

Nota bene : - = augmentation de la dépense ou diminution de la recette ; + = l'inverse